

## Politiques linguistiques des familles de jeunes Français d'origine algérienne en France et en Algérie



**Sabrina Aissaoui**

Doctorante, Université Badji-Mokhtar Annaba, Algérie

Maitre-Assistante, Université 8 mai 1945, Guelma

Sabrina.aissaoui24@yahoo.fr

**Résumé :** Beaucoup de chercheurs en linguistique et en didactique s'interrogent sur les réelles places et les fonctions des langues qui coexistent au sein de la société algérienne. Pour notre part, nous nous intéressons en particulier à la place de la langue française dans les répertoires de jeunes résidant en France et de leurs cousins Algériens. Nous nous baserons sur les travaux antérieurs concernant les descendants de migration maghrébine pour étayer nos analyses.

**Mots-clés :** répertoires verbaux, politique linguistique, mobilité linguistique

**المخلص:** يتساءل العديد من الباحثين في مجالي اللسانيات و التعليمية حول المكانة الحقيقية التي تحتلها و الأدوار التي تلعبها اللغات التي مازالت تتواجد داخل المجتمع الجزائري. من جهتنا، ينصبّ انشغالنا بصفة خاصة على مكانة اللغة الفرنسية في مكتسبات الشباب القاطن بفرنسا إلى جانب أقرانهم الجزائريين. لذا فإننا سنعتمد على الأعمال السابقة حول مهاجري فرنسا من المغرب العربي بهدف دعم تحليلاتنا.

**الكلمات المفتاحية:** المكتسبات الشفهية - سياسة لسانية - قدرة تنقل لسانية.

**Abstract:** Many researchers in linguistics and didactics are wondering about the real places and functions of languages coexisting in Algerian society. For us, the interest is particularly about French language's place in the assets of young people living in France and their Algerian cousins. We will be based on works done previously on North African migration descendants in France to underpin our analysis.

**Keywords:** verbal assets, language policy, linguistic mobility

### Introduction

Dans le but de voir comment se sont construits et évoluent les répertoires verbaux (Gumperz, 1989) des jeunes descendants de migrants algériens et plus particulièrement d'observer et d'analyser leurs pratiques langagières quand ils sont dans leur pays d'origine, nous avons entrepris une recherche exploratoire. Nous avons tenu aussi à examiner les influences réciproques entre eux et les locuteurs algériens, et les phénomènes qui en découlent : l'apport linguistique de chacun à l'autre et les stratégies

communicatives adoptées par ces interlocuteurs.

Notre recherche se fonde sur l'hypothèse que les séjours répétés en Algérie de jeunes Français d'origine algérienne constituent des espaces déterminants dans la socialisation langagière de ces sujets. Pour les sujets qui ont été socialisés en langue arabe en France, ces séjours vont renforcer et enrichir leurs répertoires plurilingues, Pour ceux qui ne l'ont pas été, ces séjours en Algérie peuvent les aider à s'approprier cette langue et peuvent être un déclencheur de l'usage de la langue d'origine chez eux.

### Le déroulement de l'enquête

Afin de mieux comprendre le rapport de ces jeunes à leur(s) langue(s) d'origine (l'arabe algérien et/ou le berbère), nous avons mené une enquête qualitative, c'est-à-dire une enquête sociolinguistique basée sur des études de cas à partir d'entretiens, d'observations ou d'enregistrements de conversations.

Notre étude porte sur les jeunes adultes issus de l'immigration qui viennent souvent passer leurs vacances en Algérie. Nous avons choisi des personnes âgées entre vingt et trente ans. Nous avons délimité l'âge de nos enquêtés, car nous pensons avec Martiniello et Simon (2005 : 9) que « *pour mettre en évidence des écarts ou des différentiels et leur chercher des explications, encore faut-il délimiter au moins temporairement des catégories d'individus dont les propriétés sociales seront comparées.* ».

Notre choix s'explique par le fait que nous voulons analyser les pratiques langagières et atteindre leurs représentations auto évaluatives, mais aussi repérer la dynamique et l'évolution des représentations et des répertoires verbaux de ces derniers, sachant notamment que nos enquêtés pourraient avoir un regard rétrospectif sur leurs représentations et leurs pratiques des langues dans la période de l'enfance et celle de l'adolescence.

Nous avons effectué douze entretiens dont la durée variait entre quarante et soixante minutes. Nous n'en avons retenu que huit pour l'analyse : cinq jeunes femmes (Kahina, Amina, Fethia, Linda, Lilia) et trois jeunes hommes (Mouss, Rachid, Rédouane). Cinq sujets ont été enregistrés dans des situations spontanées : Kahina, Linda, Amina, Rédouane, Rachid. Les entretiens qui n'ont pas été retenus nous ont servi de pré-enquête. Après avoir terminé la transcription de notre corpus, nous avons procédé à l'analyse des entretiens que nous avons appelés : Entretiens biographiques.

Nous nous intéressons dans le présent article, aux politiques linguistiques adoptées par quelques familles algériennes migrantes en France ainsi que dans le pays d'origine

(l'Algérie) dans le but de vérifier leurs influences sur la construction et la reconfiguration des répertoires verbaux des jeunes descendants de migrants algériens.

### **Les politiques linguistiques familiales dans l'apprentissage des langues d'origines**

Deprez (1996) propose l'idée d'une « politique linguistique familiale » pour rendre compte de la façon dont les familles bilingues gèrent leurs langues. Cette politique linguistique familiale se concrétise dans les choix de langues et dans les pratiques langagières au quotidien, ainsi que dans les discours explicites qui sont tenus à leur propos, notamment par les parents. Nous voudrions savoir quelles politiques linguistiques sont choisies par les familles de nos enquêtés et comment elles influent sur les représentations et les pratiques langagières de ces derniers.

Politiques familiales en France : Le rôle des parents dans l'apprentissage et la transmission de la langue d'origine (arabe et/ ou berbère)

Les jeunes issus de l'immigration sont influencés en premier lieu par le parler de leurs parents, c'est pour cette raison que nous avons tenu à savoir quelles sont les premières langues entendues et pratiquées au sein des familles de ces enquêtés et les causes de ces choix.

Selon les résultats de l'enquête réalisée par C. Deprez (1996) dans le cadre d'une recherche portant sur la langue de communication entre la mère étrangère et son enfant (cette étude était menée sur des familles d'origines étrangères résidant à Paris) et dont le but était de comprendre le processus d'appropriation et de transmission des langues au sein de ces familles, trois points ont été retenus quant aux pratiques langagières des différents membres de la famille :

- la différence entre le père et la mère dans la communication avec l'enfant
- la différence entre la mère et l'enfant.
- et enfin les différences selon les langues d'origines. Pour l'arabe et le portugais, plus de la moitié des mères s'adresseraient à leurs enfants dans leur propre langue maternelle. L'écart entre le père et la mère se fait dans tous les cas de la même façon : l'usage du français est plus fréquent chez les pères.

Nous avons tenu à comparer ces résultats avec les déclarations de nos enquêtés :

### **La langue arabe : première langue de socialisation avec les mères**

Il a été observé, dans plusieurs études menées sur des familles d'origine algérienne, résidant en France, que la langue d'origine était plus fréquente et plus pratiquée au sein des dyades mères-filles que dans les interactions entre mère et fils (Dabène, Billiez, 1987 ; Mérabti, 1991, Lambert, 2005). Ces mêmes auteurs ont donc émis l'hypothèse du

rôle déterminant des mères dans le maintien et la transmission de la langue d'origine. Dans d'autres travaux postérieurs, l'accent sera mis sur des mères de différentes origines.

Deprez (1996) avance qu'en matière de langues, on a coutume de présenter les attitudes et les comportements des femmes dans les situations de bilinguisme minoritaire de deux façons : soit elles sont les gardiennes des traditions du foyer et elles parlent la langue minorée, le dialecte, ou la langue d'origine aux enfants, soit elles se positionnent dans la mobilité et la modernité. Elles souhaitent alors l'usage des langues nouvelles pour favoriser l'éducation et la promotion de leurs enfants et parfois de leur propre émancipation et celle de leurs filles. Nous essayerons, à travers les discours de nos enquêtés, de voir le positionnement des mères de ces derniers ainsi que leur influence sur les pratiques langagières de leurs enfants.

Rédouane déclare qu'il a parlé arabe avant de parler en français. Il explique le choix de sa mère qui, étant analphabète, ne connaissait pas le français. Or que nous savons bien qu'il n'y a pas de relation mécanique entre être analphabète et ne pas parler français. Elle pourrait le connaître uniquement à l'oral.

31. En : et sinon tu n'as pas de problème avec cette langue ?

32. Rédouane : personnellement mon cas particulier non parce que ma mère était analphabète depuis plus jeune je parlais l'arabe

L'une des explications possibles à ce choix de langue est que la mère de cet enquêté, n'ayant pas connu d'insertion professionnelle, n'avait pas appris le français et, par conséquent, parler l'arabe à la maison n'était pas un choix de la mère, mais une évidence, une obligation même. Cet enquêté n'avait alors aucun contact avec la langue française à cette période de sa vie. Le décès du père de Rédouane, alors que celui-ci était très jeune, a renforcé l'usage de la langue d'origine au sein de la famille puisque c'est le père qui pouvait être le plus exposé au français, pour des raisons professionnelles ou de socialisation.

Deux autres enquêtées, Fethia et Amina ont déclaré que la langue arabe ou l'algérien est leur première langue de socialisation, qu'elles l'ont apprise et pratiquée depuis leur jeune âge et que ce n'est qu'à leur entrée à la maternelle qu'elles ont commencé à apprendre et à se familiariser avec le français.

### Extrait (07\_AMI\_E\_F)

17. En : et quand tu viens ici tu veux vraiment parler en arabe ?

18. Amina : ouais pourquoi pas ? bien sûr c'est ma langue natale

19. En : et quand tu es en France ?

20. Amina : ah franchement pas trop en France quand j'étais petite ma mère me parlait toujours en arabe j'ai même appris l'arabe en premier car au sein de mon foyer c'était la langue dominante si je peux dire + mainant (maintenant) pas trop +

Bien que ces deux enquêtées n'aient pas expliqué explicitement le choix de la langue de communication de leurs mères, nous avons pu comprendre à travers leurs discours que leurs mères n'avaient pas une bonne maîtrise de la langue française et que la communication au foyer se faisait exclusivement en arabe avec ces dernières, notamment avant leur scolarisation.

Nous pouvons donc déduire que la langue arabe était la langue dominante dans les répertoires verbaux de Fethia, Amina et Rédouane dans la période de l'enfance de ces enquêtés non pas par choix délibéré de la part de leurs familles respectives, mais plutôt par contrainte, vu la non maîtrise des mères de la langue française.

La langue arabe n'a pas été la première langue de socialisation pour tous nos enquêtés. Trois d'entre eux ont déclaré que leurs parents leur ont toujours parlé en français à la maison : Mouss, Kahina et Linda.

La mère de Mouss est française, nous pouvons donc comprendre que cette dernière lui parlait dans sa langue qui est le français. On peut déduire que c'est la langue de la mère (le français) qui a dominé au sein de la famille de Mouss. Ajoutons à cela qu'il habite en France, donc la langue d'origine n'a pas existé dans le milieu de Mouss quand il était enfant, c'est lors de ses premiers voyages en Algérie que la langue arabe s'est introduite dans son répertoire langagier.

Linda a déclaré que sa mère ne lui parlait pas en arabe à la maison, et qu'elle avait appris l'algérien pendant ses séjours en Algérie.

#### 09\_LIN\_EC\_F)

21. Linda : (...) nos parents ils n'ont jamais revendiqué ça ils nous ont toujours parlé en français

22. En : et c'était pourquoi à ton avis ?

23. Linda : peut être parce qu'ils tenaient il fallait absolument nous apprendre à parler en français et nous aussi on leur a appris de parler le français à leur tour à ce qu'on réussisse dans nos études pour qu'on s'intègre dans la société +

Linda explique le choix linguistique de ses parents et notamment de sa mère par leur désir d'une intégration et d'une ascension sociale dans la société française. Ce conformisme linguistique des femmes peut être interprété selon Labov (1998, p 32)

comme étant « *le reflet de leur plus grande responsabilité dans l'ascension sociale de leurs enfants ou, du moins, dans la préparation des ressources symboliques nécessaires à cette ascension.* ».

Plusieurs enquêtés ont déclaré qu'ils avaient appris l'arabe avec leur mère, et qu'ils le parlent essentiellement avec elles. C'est ce qui va dans le sens des résultats de Deprez (1995) : la communication en langue d'origine se fait essentiellement avec les mères et celles-ci tiennent à transmettre la langue d'origine à leurs enfants.

Ces déclarations nous amène à dire que la majorité des mères de nos enquêtés font partie de la catégorie de celles qui prennent la responsabilité du maintien et de la transmission des langues d'origine et comme le signale Mérabti dans sa thèse (1991): « *la langue d'origine est non seulement un mode d'expression de l'identité, mais elle a également un rôle actif dans le processus de l'insertion sociale. Son utilisation dans les différentes instances de communication, en l'occurrence celle de la famille, assure son maintien à travers les générations. Les filles, qui vivent souvent leur insertion de façon positive, utilisent plus que les garçons le dialectal algérien, elles se présentent de ce point de vue comme les garantes de ce maintien linguistique* ».

### **Le rôle des pères dans la transmission de la langue d'origine**

Beaucoup de questionnements se posent autour des locuteurs qui évoluent au sein d'une famille où coexistent deux ou plusieurs langues (Deprez, 1996 : 2) « *lorsque dans un répertoire linguistique d'une même famille deux ou (plusieurs langues) coexistent :*

*Quelle(s) langue(s) va-t-on parler aux enfants, avec les enfants, devant les enfants ? Quelle(s) langue(s) va-t-on leur permettre de parler à la maison, entre eux, avec leurs parents ?* ».

Selon les déclarations de certains de nos enquêtés, les pères n'ont pas joué un rôle déterminant dans l'apprentissage de la langue d'origine.

Mouss, qui est issu d'un mariage mixte (une mère française et un père algérien), nous a déclaré qu'étant enfant, il n'avait jamais eu l'arabe dans son entourage. Selon lui, son père n'a pas tenu à lui apprendre l'arabe. L'extrait que nous allons présenter peut très bien illustrer cette idée.

#### **Extrait (05\_FET\_INF\_F\_MOUS\_MAC\_H)**

**Mouss** : euh franchement quand j'étais plus jeune je parle pas l'arabe mais bon c'était pas grave mon père ne parlait pas avec moi arabe et moi j'ai pas demandé

Nous pouvons dire que « *le choix de la pratique linguistique observée par les parents pour se parler entre eux est très importante. Si le natif impose sa langue, qui est aussi la langue dominante du milieu, alors la langue de son conjoint a très peu de chance de se maintenir.* » (Deprez 1994).

Dans le cas de Mouss, c'est la langue du natif (la mère) qui a dominé et la langue du père était quasi absente car ce dernier aussi n'a pas essayé de la maintenir ou de la transmettre à ses enfants.

Lilia et Amina aussi nous ont déclaré qu'elles parlaient avec leurs pères en français plus qu'en arabe.

Comme nous l'avons mentionné dans la présentation d'Amina, la sœur de cette enquêtée est notre amie et c'est elle qui nous a raconté qu'Amina a été adoptée par sa tante qui vivait en France quand elle avait quelques mois, donc elle n'avait pas encore parlé quand elle est arrivée en France. Sa mère lui parlait en arabe, car cette dernière ne maîtrisait pas le français. Elle a déclaré qu'elle parlait en français avec son père adoptif. Nous supposons donc que le père adoptif d'Amina a tenu à lui parler en français par un souci d'intégration de cette dernière dans la société française et pour qu'elle soit aussi une « passeuse » de la langue française à sa mère adoptive.

### Extrait (07\_AMI\_E\_F)

20. Amina : ah franchement pas trop en France quand j'étais petite ma mère me parlait toujours en arabe j'ai même appris l'arabe en premier car au sein de mon foyer c'était la langue dominante si je peux dire + maintenant (maintenant) pas trop + mon père parle français avec moi

Rachid est le seul enquêté qui a déclaré qu'il avait appris l'arabe avec ses deux parents et dans son entourage familial en général en France. Ses deux parents avaient le même rôle quant à l'apprentissage de la langue d'origine.

Comme cela a été démontré dans plusieurs études sur ce sujet : Deprez (1994), Mérabti (1991), Billiez (1985), Lambert (2005) et d'après les déclarations de nos enquêtés, les pères n'ont pas, en général, un rôle déterminant dans l'apprentissage de la langue d'origine pour ces jeunes issus de l'immigration. Peut-être que cela est dû soit au fait que les mères ignorent, elles-mêmes, la langue française et ne la pratiquent pas, notamment pour celles qui ne travaillent pas, soit à l'absence du père pendant la journée, il est souvent à son travail et laisse la responsabilité de l'éducation de ses enfants à sa femme.

Mais nous avons remarqué que cette attitude ou cette perception des choses n'est

pas partagée par nos enquêtés, c'est-à-dire que les pères de la nouvelle génération (nous prenons le cas de nos enquêtés) comptent bien transmettre la langue d'origine à leurs enfants.

Ceci nous conduit à déduire que les représentations et les comportements linguistiques ne sont pas figés et définitifs, mais évoluent d'une génération à l'autre.

### **Quelles politiques linguistiques familiales en Algérie ?**

La famille algérienne pourrait être considérée comme une source d'apprentissage de l'arabe dialectal pour ces jeunes pendant leurs séjours en Algérie. La majorité de nos enquêtés sont accueillis dans les maisons de leurs familles algériennes quand ils sont en Algérie. Plusieurs d'entre eux passent leur temps à rendre visite à leurs familles, ils font des sorties avec leurs cousins, c'est-à-dire qu'au cours de leurs séjours, ils sont toujours entourés de leurs familles. Ceci pourrait être un facteur déterminant dans le développement de certaines attitudes linguistiques chez ces locuteurs.

Fethia, Rédouane, Kahina, Rachid ont déclaré que leur présence en Algérie constituait une bonne occasion pour perfectionner leur langue d'origine.

### **Apprendre la langue d'origine : un choix ou une contrainte ?**

Nous allons voir à travers les déclarations de quelques enquêtés que l'apprentissage de la langue d'origine pendant les séjours en Algérie n'est pas toujours un choix, mais il peut s'agir d'une contrainte, notamment lorsque la famille algérienne leur impose de parler l'algérien et exige d'eux la bonne maîtrise de cette langue.

C'est le cas de Linda qui déclare qu'elle fut obligée de parler l'algérien quand elle se trouvait en Algérie, car les membres de sa famille algérienne lui imposait de pratiquer cette langue. En effet, « *s'exprimer en français est souvent jugé comme irrecevable, car assimilé à de l'arrogance ou de l'impolitesse. Ainsi, si un jeune parle en français dans le pays d'origine de ses parents, il est presque systématiquement soupçonné d'émettre des critiques à l'encontre des personnes ne parlant pas le français.* » (Melliani 2000, p 67). C'est pour cette raison que Linda a appris l'algérien et qu'elle essaye de l'améliorer.

Malgré tous les efforts qu'elle fournit pour apprendre l'algérien, Linda déclare qu'elle est insatisfaite de son niveau dans cette langue.



### Extrait (08\_LIN\_EC\_F)

1. En : alors parle moi de toi et de tes langues que tu parles généralement en France ou en Algérie et spécialement en Algérie
2. Linda : d'accord spécialement en Algérie (...) j'essaye - - de de parler au maximum en algérien et de + ne pas utiliser justement la langue française pour pouvoir heu + je crois pour pouvoir perfectionner on va dire cette langue bon - - bien que je sois venue en Algérie très jeune et je viens régulièrement mais on va dire que (...) ma langue ne me satisfait pas + la langue que je pratique ici n'est pas peut être aussi à la hauteur on va dire après n'est pas à la hauteur de mon entourage familial il est très exigeant et qui exige que - - je je suis censée bien le parler etc le parler bien

Son insatisfaction de ses compétences en langue d'origine découle des jugements négatifs des membres de sa famille de ses compétences dans cette langue, « *les productions des jeunes en langue des origines sont jugées par les pays concernés comme qualitativement et quantitativement médiocres.* » (Ibid. 2000, p 68).

### Conclusion

Après avoir analysé des fragments biographiques de nos enquêtés, nous pouvons dire que les politiques linguistiques familiales avaient un impact sur les représentations et les pratiques langagières de nos locuteurs. Certes, les mères ont toujours contribué à la transmission et au maintien des langues d'origine, mais certaines d'entre elles, favorisent la langue française afin d'assurer une ascension sociale et économique à leurs enfants. Les pères de la nouvelle génération ont une réelle volonté d'apprendre et de transmettre cette langue à leurs ascendants, car ils la considèrent désormais comme une richesse et un patrimoine à sauvegarder. Quant aux familles algériennes de nos locuteurs, nous pouvons dire qu'elles sont très influentes sur les pratiques et les représentations de ces derniers et qu'elles jouent un rôle déterminant dans l'apprentissage des langues d'origine et les reconfigurations des répertoires verbaux des descendants de migrants qui viennent passer leurs séjours en Algérie.

### Bibliographie

- Billiez, J. 1985. « La langue comme marqueur d'identité », in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 2, vol. 1, 95-105.
- Dabène, L., Billiez, J. 1987. « Le parler des jeunes issus de l'immigration ». In : G. Vermès & J. Boutet (dir.). *France, pays multilingue. T.1 : Les langages en France, un enjeu historique et social. T.2 : Pratiques des langues en France*, Paris : L'Harmattan, pp. 62-77.
- Deprez, C. 1994. *Les enfants bilingues : langues et familles*, Paris, Didier Erudition [Coll. CREDIF].
- Deprez, C. 1996. « Une politique linguistique familiale : le rôle des femmes » in *Education et sociétés plurilingue* n°1, pp. 35-39. Centre Mondial d'information sur l'éducation Bilingue et

Plurilingue (CMIEBP).

Gumperz, J. J. 1989. *Sociolinguistique interactionnelle - Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.

Dabène, L., Billiez, J. 1987. « Le parler des jeunes issus de l'immigration », in : Vermès & Boutet (eds.), *France pays multilingue, Tome 2, Pratique des langues en France*, Paris, L'Harmattan, 62-77.

Labov, W. 1998. « Vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes » in : P. Singy (éd.), *les femmes et la langue*, Lausanne, Delachaux et Niestlé. p. 25-35.

Martiniello, M., Simon, P. 2005. « Les enjeux de la catégorisation. Rapports de domination et luttes autour de la représentation dans les sociétés post-migratoires », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, 2, p. 7-18.

Melliani, F. 2000. *La langue du quartier, appropriation de l'espace et identités urbaines chez des jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise* ». L'Harmattan, Paris.

Mérabti, N. 1991. *Pratiques bilingues et réseaux personnels de communication. Enquête auprès d'un groupe d'adolescents issus de l'immigration algérienne dans la région grenobloise*, Thèse de doctorat, Université Stendhal-Grenoble III.

Lambert, P. 2005. « Les répertoires plurilectaux de jeunes filles d'un lycée professionnel. Une approche sociolinguistique ethnographique », *Thèse de doctorat de sciences du langage*, sous la direction de Jacqueline BILLIEZ, Université Stendhal Grenoble III.